



Collombey-Muraz, le 26 mars 2019

Courrier A

Monsieur
Thomas Birbaum
Ch. de Chenevière 42
1868 Collombey

Réponse au postulat du 18 février 2018, "Pour un espace de rencontre intergénérationnel et interculturel", accepté en séance du Conseil général du 26 mars 2018

Traité par : Secrétariat municipal
N/réf. : BUY - mol

Monsieur le Conseiller général,

Nous nous référons à votre postulat cité en titre, accepté par le Conseil général le 26 mars 2018 et qui a fait l'objet d'un examen attentif de la part de l'Autorité municipale. Dans ce contexte, en tant que premier signataire, vous trouvez ci-après, dans le délai réglementaire, la réponse apportée par le Conseil municipal.

Par votre postulat, vous demandez au Conseil municipal d'étudier l'opportunité de créer un espace intergénérationnel et interculturel à Collombey-Muraz.

Tout d'abord, l'Autorité doit constater qu'elle ne dispose pas actuellement de bâtiment ou de locaux adéquats, qui seraient disponibles pour être affectés à l'usage décrit dans votre intervention. Cela est un élément d'importance, dans la mesure où, en l'état, il faudrait en construire un, ce qui, du point de vue financier ne serait pas anodin.

Le Conseil municipal juge cette option inopportune pour les raisons qui suivent :

En premier lieu, il n'existe pas actuellement d'association de communauté étrangère organisée sur le territoire communal et qui pourrait bénéficier de ces locaux, comme c'est le cas par exemple sur la Commune de Monthey. D'ailleurs, d'une manière générale, il est notoire que ce genre d'association s'organise plutôt au niveau régional qu'au niveau communal.

Dans ce contexte, le Conseil municipal n'identifie pas un besoin spécifique qui émanerait des communautés étrangères. Aucune demande spécifique n'a en tout cas été formulée dans ce sens. D'ailleurs, d'une manière plus générale, le Conseil municipal est d'avis que ce type de local spécifique peut également induire une sorte de « ghettoïsation » et de repli sur soi-même, ce que l'Autorité ne souhaite en tout cas pas favoriser.

En outre, vous savez qu'une Jeunesse de Collombey-Muraz s'est constituée en association. Depuis sa création, le Conseil municipal a apporté son soutien à cette société à diverses reprises et par diverses actions. La dernière en date a constitué en la mise à disposition d'un local pour permettre aux membres de cette société de se réunir et se rencontrer. Au sens de l'Autorité, il s'agit d'un premier pas qui va dans le sens de votre demande.

Ceci dit, il faut également et surtout préciser et mettre en évidence les différentes et nombreuses actions ou manifestations que le Conseil municipal a mis en place, respectivement soutient, afin de favoriser le bien-vivre ensemble et qui permettent les rencontres interculturelles et intergénérationnelles et la création de lien. Nous pouvons citer notamment :

- La balade communale des saveurs qui a vu le jour en 2018 et qui sera reconduite en 2020.
- La création du groupe Carrefour-Femmes, qui se rencontre toutes les 6 à 8 semaines et qui est un groupe multiculturel pour les femmes de Collombey-Muraz qui permet de se retrouver, discuter, partager, mieux se connaître. Le groupe favorise les liens entre les femmes de toutes nationalités et tous âges à Collombey-Muraz.
- La réception, chaque année, des nouveaux arrivants qui est un vecteur de proximité et de mixité sociale. Les sociétés locales y sont d'ailleurs désormais invitées afin de pouvoir se présenter et éventuellement accueillir nos nouveaux citoyens.
- Les différentes actions que les écoles entreprennent en collaboration avec l'EMS la Charmaie SA, tel que, par exemple, la création d'un jardin intergénérationnel, dont s'occupent, en commun, les élèves des écoles primaires de Muraz et les résidents de l'EMS.
- Les repas communautaires qui, 2 fois par mois, permettent aux citoyens de la commune de partager un repas, une fois à Collombey (la prochaine fois le 4 avril 2019), une fois à Muraz (la prochaine fois le 25 avril 2019).
- La mise en place de l'école de musique et, plus particulièrement, les cours parents-enfants et l'atelier musical senior.
- La création de l'association Jardin Partagé, que la Commune a soutenu en mettant à disposition gratuitement le terrain sur lequel a été créé le jardin et soutien toujours en lui permettant par exemple de bénéficier gratuitement de salles communales au besoin.
- Le soutien à la mise en place de thés dansants à la salle multiactivités qui se tiennent une fois par mois, la prochaine fois le 10 avril 2019.
- La traditionnelle sortie des aînés qui a lieu chaque année, qui bénéficie d'une large participation et qui est particulièrement appréciée

Nous arrêtons là ce listing non exhaustif en soulignant que plusieurs autres projets sont encore en préparation, notamment dans le cadre de l'intégration et de la culture et qui concerneront tous les habitants de notre commune quels que soient leur âge ou origine. De même, dans le cadre des 20 ans de SOLUNA, un projet qui s'adressera plus particulièrement aux jeunes, verra également le jour.

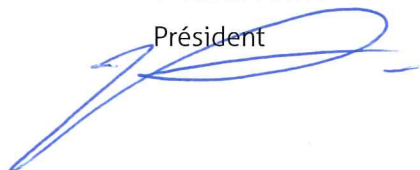
Dans ce contexte et en l'état actuel des choses, le Conseil municipal n'est ainsi pas favorable à la création d'un nouveau bâtiment qui accueillerait un espace intergénérationnel et interculturel. Il considère que cet espace serait réducteur, bien plus cher et en même temps moins riche que les différentes initiatives qui voient le

jour, soit à sous l'impulsion de la Commune de Collombey-Muraz, soit grâce son soutien direct ou indirect. Au sens de l'Exécutif, toutes ces initiatives créent, ensemble, l'espace dont vous parlez, à la différence près qu'il n'est pas confiné à 4 murs et un toit et, ainsi, bien plus ouvert sur les autres. Cet espace doit évidemment continuer à être nourri, non seulement par des projets communaux, mais aussi via des initiatives privées, que le Conseil municipal soutiendra volontiers, dès lors qu'elles seront considérées comme ayant un impact positif sur le bien-vivre ensemble. Du point de vue du Conseil municipal en effet, il est certes de la responsabilité de la Collectivité publique de mettre en place un cadre favorable aux rencontres et échanges intergénérationnels et interculturels. Mais le bien-vivre ensemble est également, voire surtout, l'affaire de la responsabilité individuelle de chacun.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller général, nos salutations distinguées.

Yannick Buttet

Président

A blue ink signature of Yannick Buttet, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Laurent Monnet

Secrétaire municipal

A blue ink signature of Laurent Monnet, featuring a large, stylized 'L' followed by a series of loops and a horizontal stroke.

Copie : Monsieur Côme Vuille, Président du Conseil général